

PRIX

**Culture et développement MUNICIPALITÉS**

**Dossier de candidature 2008**

Identification du candidat	
Municipalité ou MRC : Ville de Rimouski	
Adresse : 207, avenue de la Cathédrale	
Ville : Rimouski	Code postal : G5L 7C7
Téléphone : 418 724-3159	
Télécopieur : 418 724-3139	Courriel : loisirs@ville.rimouski.qc.ca

Identification de la réalisation
Nom du projet : Le Centre culturel
Année(s) de réalisation : 2005

**Catégorie de concours**

Veuillez cocher la case appropriée

- Municipalités de 100 000 habitants et plus
- Municipalités entre 20 000 et moins de 100 000 habitants
- Municipalités de moins de 20 000 habitants

**Attention ! Vos réponses ne doivent pas dépasser les limites du cadre.**

**Présentation de la municipalité**

Veuillez décrire brièvement les principales caractéristiques de la municipalité (taille de la population, localisation, etc.) et son engagement envers les arts et la culture.

Rimouski, métropole du Bas-Saint-Laurent, longe le fleuve Saint-Laurent sur plusieurs kilomètres et présente de nombreux atouts qui confirment le rôle important qu'elle joue dans la dynamique culturelle, sociale, touristique et économique. Avec ses 43 097 habitants, Rimouski joue un rôle majeur en culture et plus particulièrement pour la diffusion culturelle.

La Ville de Rimouski est en pleine revitalisation culturelle et sociale avec, entre autres, la construction en 2005 de la salle de spectacle Desjardins-Telus.

Une politique culturelle a été adoptée par le conseil municipal en 1998.

La signature de sa première entente triennale de développement culturel en 2003 (180 000 \$) avec le MCCQ a été renouvelée en 2007 (300 000 \$).

En 2005, Rimouski signait également sa première entente avec le CALQ (115 000 \$), qui a été renouvelée en 2007 (120 000 \$). Cette entente permet de soutenir spécifiquement deux organismes qui contribuent de manière importante au développement culturel du milieu, soit Caravansérail et Paral'Oeil.

La Ville travaille présentement à déposer sa candidature au programme Capitales culturelles du Canada pour 2011. L'ensemble de ces actions témoigne bien la volonté de la Ville de Rimouski de donner une place prépondérante à ses artistes. Les investissements en culture atteignent tout près de 2 millions \$. (Source : Institut de la statistique du Québec, 2006)

## Présentation de la réalisation\*

Décrivez la réalisation (coûts, objectifs, etc.), le contexte dans lequel elle s'inscrit, les besoins auxquels elle répond, les défis particuliers et les partenaires impliqués.

En 1965, la Ville de Rimouski construisait son premier Centre civique voué à la diffusion culturelle. Celui-ci comprenait une salle de spectacle, la bibliothèque municipale, une grande salle communautaire, une salle de quilles et logeait le Conservatoire de musique de Rimouski. Trente ans plus tard, les besoins évoluant, la population rimouskoise souhaitait un renouveau pour cet édifice. La Ville de Rimouski a donc marqué un geste majeur en construisant une nouvelle salle de spectacle en face de cet édifice.

Jouxté à la nouvelle salle de spectacle Desjardins-Telus, le Centre culturel a été rénové au coût de 5,1 millions de dollars et abrite maintenant sept organismes : le Conservatoire de musique du Québec à Rimouski, l'école de danse Quatre Temps, l'École de musique du Bas-Saint-Laurent, l'ensemble d'harmonie Antoine-Perreault, l'Orchestre des jeunes du Québec maritime, l'Orchestre symphonique de l'Estuaire et la Société rimouskoise du patrimoine. À la suite de l'incendie qui a ravagé le nouveau Centre culturel en 2005, d'importants travaux de rénovations ont été réalisés avec la perspective de faire de cet édifice un lieu unique de formation et de diffusion des arts. La Ville de Rimouski a donc bonifié le projet initial pour s'enrichir d'un complexe culturel unique au Québec. La présence des sept organismes sous un même toit crée une synergie dynamique et stimule ainsi la vitalité culturelle rimouskoise vers de nouveaux horizons.

Il était très important pour la Ville de Rimouski de répondre adéquatement aux différents besoins de plus en plus importants des organismes rimouskois. En effet, en étroite collaboration avec ceux-ci, il a été possible d'aménager pour le Conservatoire de musique de Rimouski des studios de pratique et des salles de cours, un studio d'orgue, une salle de concert de 120 places, le tout à la fine pointe de la technologie. Les bureaux administratifs et trois studios de danse répondant aux normes de cette discipline ont été aménagés pour l'école de danse Quatre Temps. En plus des bureaux administratifs, plus de 774 mètres carrés sont à la disposition de l'École de musique du Bas-Saint-Laurent pour laquelle les activités étaient offertes précédemment sur deux emplacements. L'aménagement des salles de cours au sous-sol de l'édifice débute dans les semaines qui viennent. Enfin, les bureaux de l'Orchestre symphonique de l'Estuaire, ceux de la Société du patrimoine et de l'ensemble Antoine-Perreault complètent l'occupation du Centre culturel de Rimouski.

Les intervenants de toutes ces disciplines peuvent maintenant profiter d'infrastructures qui répondent aux normes internationales de diffusion des arts de la scène.

**\* Le concours vise à récompenser une réalisation et non l'ensemble des actions de la municipalité.**

## Réponses aux critères d'évaluation

Faites la démonstration des impacts de la réalisation sur la collectivité, par des faits, des exemples ou des statistiques. \*

Par exemple :

- Comment la réalisation favorise-t-elle une meilleure accessibilité et une plus grande appropriation des arts et de la culture par les citoyens ?
- La réalisation a-t-elle permis l'implication et la mobilisation des citoyens, de la communauté artistique ou culturelle ?
- Quelles sont les incidences de la réalisation sur la qualité de vie des citoyens, sur l'environnement, sur le climat social, économique, etc. ?
- La réalisation a-t-elle un impact sur le travail des artistes et des travailleurs culturels de votre localité ou de votre région ?

Les organismes logeant au Centre culturel, en collaboration maintenant avec la salle de spectacle Desjardins-Telus, favorisent un accès plus large aux arts et à la culture à la population. En ayant sept organismes culturels sous un même toit au centre-ville de Rimouski, la population peut plus facilement avoir accès aux arts et à la culture tant de niveau professionnel que local. La proximité de la salle de spectacle favorise ainsi les partenariats entre les différents acteurs du milieu pour la diffusion de la musique et de la danse.

La rénovation proprement dite du Centre culturel a nécessité la mobilisation et la concertation de plusieurs instances, tant gouvernementales que celles des organismes locaux. De nombreuses rencontres ont été tenues pour s'assurer d'une complémentarité maximale de ce nouvel équipement.

Il faut souligner qu'il y aura aussi, en plus de l'accessibilité à la création et à la diffusion des arts et de la culture, une appropriation de l'espace de la part des organismes présents et des usagers du Centre culturel. La qualité des services culturels offerts dans la région est très élevée et Rimouski n'y fait pas exception. L'apport du Centre culturel permettra aux usagers d'avoir un encadrement professionnel et technique à la hauteur de leurs attentes, et ce, quel que soit leur niveau de pratique.

Il est à noter que plusieurs professeurs et étudiants du Conservatoire de musique de Rimouski enseignent aussi à l'École de musique. En collaboration avec Spect'Art, la Ville a initié la production de six spectacles, nommés « Les 5 à l'Angélu », sur la place publique extérieure de la salle de spectacle. L'École de musique, OSE, l'ensemble d'harmonie Antoine Perreault s'y produiront pour ainsi contribuer à l'offre culturelle locale et permettre aux citoyens d'entendre leurs artistes locaux. Spect'Art, l'Orchestre symphonique et l'École de danse peuvent maintenant travailler plus facilement à des coproductions culturelles. Ce fut le cas en 2007 pour la production de « Casse-noisettes ». En 2007, dans la foulée, le Centre d'artistes et Paradis ont également coproduit un événement à la salle de spectacle.

**\* Attention aux énoncés généraux ! L'évaluation portera sur les impacts concrets de la réalisation et non sur les objectifs du projet ou les orientations culturelles de la municipalité.**

Démontrez, par des faits, des exemples ou des statistiques, en quoi la réalisation s'inscrit dans une perspective de développement culturel durable.

Par exemple :

- Est-elle le fruit d'une approche intégrée impliquant différents services municipaux ?
- A-t-elle suscité des partenariats ?
- S'inscrit-elle dans les orientations d'une politique municipale (culturelle, familiale, etc.), dans une vision à long terme du développement culturel ?
- La réalisation est-elle durable ? Qu'en est-il de sa capacité à évoluer dans le temps et à accueillir de nouvelles pratiques ?

La Ville de Rimouski avec son Centre culturel a posé un geste concret directement en lien avec son plan d'action Rimouski 2007, « Savoir naviguer ensemble », dont un des axes vise à soutenir le développement des organismes culturels et artistiques tout en favorisant l'émergence de nouvelles initiatives et l'intégration de la culture dans le quotidien des Rimouskoises et des Rimouskois.

Comme il a été mentionné, la rénovation du Centre culturel a suscité une grande collaboration entre la Ville de Rimouski, le gouvernement du Québec et les organismes qui ont tous investi dans le projet. Depuis, les sept organismes présents dans le Centre culturel travaillent en étroite collaboration avec l'administration municipale afin de répondre aux besoins de la population et de bonifier l'offre culturelle locale. Le regroupement des organismes sous un même toit et l'accessibilité de ces derniers à la population permettra de leur faire découvrir de nouvelles pratiques et ainsi d'assurer la pérennité des activités culturelles offertes.

Le Centre culturel s'inscrit parfaitement dans les orientations de la politique culturelle de la Ville de Rimouski qui se donne comme objectif, entre autres, de supporter l'activité culturelle et artistique tant professionnelle qu'amateur, et ce, en collaborant avec tous les organismes qui gèrent les équipements.

Faites la démonstration de l'originalité et de l'excellence de la réalisation, par des faits ou des exemples.

Par exemple :

- La réalisation propose-t-elle des réponses inédites aux besoins locaux ?
- En quoi se distingue-t-elle des autres réalisations dans le même domaine ?

Depuis janvier 2008, la salle de spectacle accueille les artistes locaux et régionaux pour une programmation d'expositions. Les citoyens qui se rendent à la salle pour assister à un spectacle peuvent maintenant visiter ces expositions.

En plus d'un grand besoin de locaux adéquats pour leur pratique, les organismes en diffusion culturelle souhaitaient trouver un point central où regrouper les artistes amateurs et professionnels en arts de la scène. La synergie ainsi créée a permis d'améliorer l'ensemble des services offerts à la population du grand Rimouski et même de toute la région.

(suite)

Pour terminer, le Centre culturel se distingue par son unicité et son accès, car il est certainement un des rares endroits au Québec à réunir sous un même toit une telle concentration d'organismes voués à la diffusion et à la mise en valeur de la culture et des arts. Cette innovation caractérise bien la richesse de la diversité culturelle rimouskoise et positionne de plus en plus Rimouski comme un pôle majeur de la culture et des arts, tant sur le plan local que régional.

### Photographies illustrant la réalisation

Vous devez transmettre, en accompagnement de ce formulaire, des photos en format jpeg de la réalisation (maximum 5). Ces photos ne seront pas évaluées, mais elles seront utilisées à seule fin de diffusion.

Pour chacune des photos, indiquer son titre, sa légende et le crédit photographique.

#### Photo 1

Le Centre culturel de Rimouski

#### Photo 2

Entrée principale menant aux bureaux des organismes

#### Photo 3

Salle de concert - Conservatoire de musique

#### Photo 4

Local de pratique

#### Photo 5

Studio de danse - école de danse Quatre Temps

<b>Identification du responsable de la candidature</b>	
Nom : Dionne	Prénom : Guy
Adresse : 207, av. de la Cathédrale	
Ville : Rimouski	Code postal : G5L 7C7
Téléphone : 418 724-3159	Télécopieur : -4187243139
Courriel : <a href="mailto:guy.dionne@ville.rimouski.qc.ca">guy.dionne@ville.rimouski.qc.ca</a>	
Poste occupé par le responsable de la candidature : Directeur du Service des loisirs et de la culture	
Employeur : Ville de Rimouski	

### Critères d'évaluation

Impacts sur la collectivité (40 %)

Perspective de développement culturel durable (30 %)

Originalité et excellence (30 %)

### Exigences de présentation

Le dossier de candidature, comprenant le formulaire complété et les photographies, doit être acheminé par courriel ou par la poste sur CD-ROM.

Les textes fournis dans le formulaire seront repris intégralement pour la présentation des réalisations dans le site Internet de Les Arts et la Ville. Il est donc important de porter une attention particulière à la rédaction des différentes parties du dossier de candidature.

L'évaluation des réalisations se fera uniquement à partir du formulaire complété. Aucune autre pièce supplémentaire ne sera remise aux membres du jury.

### Date limite

Le dossier de candidature doit être transmis à Les Arts et la Ville avant le **6 mars 2008** par la poste à l'adresse suivante :

Les Arts et la Ville  
870, avenue de Salaberry, bureau 104  
Québec (Québec) G1R 2T9

ou par courriel à [recherche@arts-ville.org](mailto:recherche@arts-ville.org)

### Informations

Pour plus d'information ou pour vérifier l'admissibilité de votre projet, n'hésitez pas à nous contacter !

Ève Gauthier  
T. 418 691-7480  
C. [recherche@arts-ville.org](mailto:recherche@arts-ville.org)  
[www.arts-ville.org](http://www.arts-ville.org)